



## VANNE EGR

CODE FAMILLE : **31434**

La vanne de recyclage des gaz d'échappement (RGE) réduit les émissions d'échappement en les renvoyant dans le cycle de combustion



CO<sub>2</sub> NON ÉMIS\*: **6,3 kg**



ÉCONOMIES DE MATÉRIAUX\*: **0,77 kg**

Source: Évaluation du cycle de vie (LCA) Europe.  
Basée sur une étude européenne\* Économies de matériaux et CO2 non émis en moyenne comparativement à la pièce d'origine MOPAR neuve équivalente.  
Ces valeurs sont mentionnées uniquement à titre d'information correspondant à la pièce la plus vendue de la même famille et sont déterminées suivant une méthodologie approuvée par une société indépendante (méthodologie Sphera).



## ÉTAPES DE REMANUFACTURAGE

- Rénovation complète de la vanne RGE
- Remplacement systématique des pièces d'usure : joints, soupapes, siège, etc.



## DIRECTIVES DE MAINTENANCE ET DE RÉPARATION

La vanne RGE doit être changée lorsque :

- Le témoin moteur ou le voyant « pollution » s'allume
- Le moteur démarre mal et sa puissance est limitée.
- Le moteur fonctionne en mode sécurité



## POINTS DE CONTRÔLE SUPPLÉMENTAIRES

- Catalyseur
- Filtre à particules

EE SA NA

